

# LES ANNONCES

## ANNONCES MARCHÉS PUBLICS

### Marchés publics Fournitures et services

#### Avis d'appel d'offres

## NOV'HABITAT

BOIS-VIERS EN CHAMPAGNE

### AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresses : Nov'Habitat - 55, boulevard Hippolyte Faure - CS 80033 - 51005 Châlons-en-Champagne Cedex  
 Courriel : [stuckwig@novhabitat.fr](mailto:stuckwig@novhabitat.fr)  
 Adresse internet : <http://www.novhabitat.fr>  
 Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.proxilegales.fr>  
 Communication : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.proxilegales.fr>.  
 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Le ou les point(s) de contact susmentionné(s).  
 Les offres doivent être envoyées : Par voie électronique via : <http://www.proxilegales.fr>, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).  
 Procédure : Appel d'offres ouvert.  
 Objet : Désinsectisation - Dératissage du patrimoine de Nov'Habitat.  
 Critères d'attribution : Prix : 70 % / Valeur technique : 30 %.  
 Durée du marché : 1 an à compter du 1er janvier 2022, marché reconductible 3 fois 1 an.  
 Date limite de réception des offres : 22/11/2021 à 12H00.  
 Informations complémentaires : La candidature est présentée sous la forme des formulaires DC1 et DC2.  
 L'avis de publicité complet est disponible sur le JOUE ou [www.proxilegales.fr](http://www.proxilegales.fr)  
 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Lille, 13, avenue du Peuple Belge, F - 59000 Lille, Tél : +33.3.20.78.33.33, courriel : [Accueil-lille@justice.fr](mailto:Accueil-lille@justice.fr), adresse internet : <https://www.coursappel.justice.fr/donau/rhbnunai-judiciaire-de-lille>.  
 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité.  
 Date d'envoi du présent avis au JOUE : 19/10/2021.

1521123000

### Marchés publics de travaux

#### Procédures adaptées de + 90 000 €

## NOV'HABITAT

BOIS-VIERS EN CHAMPAGNE

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur : NOV'HABITAT 55, boulevard Hippolyte Faure - CS 80033 - 51005 Châlons-en-Champagne Cedex  
 Tél : 03 26 68 68 68 - Site internet : [www.novhabitat.fr](http://www.novhabitat.fr)  
 Mode de passation : Procédure adaptée ouverte en application des articles L.2123-1 et R.2123-1-1° du Code de la commande publique.  
 Objet du marché : Réhabilitation et Extension du Foyer Parfait 23, rue du Campd'Attila - 51000 Châlons-en-Champagne.  
 Renseignements relatifs aux lots :  
 1. VPD - Espaces verts  
 2. Démolition - désamiantage - GO  
 3. Charpente - Murs ossature bois  
 4. Menuiseries extérieures  
 5. Couverture bardage  
 6. ITE - Ravalement  
 7. Doublelage - cloisons-plafonds - Menuiseries intérieures  
 8. Cuisine agencement  
 9. CVP  
 10. Electricité  
 11. Salles de bains préfabriquées  
 12. Carrelage faïence  
 13. Sols souples - peinture.  
 Délai d'exécution des travaux : 10,5 mois.  
 Critères d'attribution : Prix : 60 % / Valeur technique : 40 %.  
 Adresse auprès de laquelle les documents et les renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Adresse internet : <https://www.proxilegales.fr>; 443/18956.  
 Conditions de remise des offres ou des candidatures : La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.  
 Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées : <https://www.proxilegales.fr>  
 Date limite de réception des offres : 19 novembre 2021 à 12h00.  
 Date d'envoi de l'Avis à la publication : 22/10/2021.

1521124700

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

### Avis administratifs

## PRÉFET DE LA MARNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**  
 Service Environnement, Eau, Préservation des Ressources Cellule Procédures Environnementales

**Communes de Coole Sompuis et de Maisons-en-Champagne**  
 Arrêté complémentaire délivré à la société Parc éolien de Maisons Dieu

Il est donné avis au public que la société Parc éolien de Maisons Dieu est bénéficiaire d'un arrêté préfectoral complémentaire n° 2021-APC-



Monsieur Francis SONGY, Informaticien Retraité, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne.

Le dossier est consultable :

- Sous forme " papier " à la Mairie de Champillon, aux jours et heures habituels d'ouverture du mardi 26 octobre 2021 à 10h00 au vendredi 26 novembre 2021 à 15h00.

- Sous forme numérique

- Sur un poste informatique disponible en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture du mardi 26 octobre 2021 à 10h00 au vendredi 26 novembre 2021 à 15h00.

- Sur le site internet de la commune : <https://www.champillon.com/fr/>

Durant l'enquête, toute personne sera admise à émettre ses observations, propositions et contre-propositions :

- Sur les registres d'enquête déposés à la Mairie de Champillon, aux jours et heures habituels d'ouverture du mardi 26 octobre 2021 à 10h00 au vendredi 26 novembre 2021 à 15h00.

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete@publiphil@champillon.com](mailto:enquete@publiphil@champillon.com)  
 - Par voie postale, à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie de Champillon - 7, rue Pasteur - 51160 Champillon.  
 Pendant les permanences du Commissaire Enquêteur, à la Mairie de Champillon :

- Le mardi 26 octobre 2021 de 10h00 à 12h00.  
 - Le mercredi 10 novembre 2021 de 10h00 à 12h00.  
 - Le vendredi 26 novembre 2021 de 13h30 à 15h00.

Les informations environnementales et l'avis de l'autorité environnementale se rapportent à l'objet de l'enquête figurant dans le dossier soumis à l'enquête publique, consultable dans les formes précitées ci-dessus.

Des informations relatives au projet pourront être demandées à M.le Maire de Champillon en tant que responsable du projet.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête ainsi que sur le site internet <https://www.champillon.com>

Le Maire,  
Jean-Marc BEGUIN

1520817700

## ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

### Vie juridique des sociétés

#### Creations/Constitutions

### SAS « VOTRE PETIT MARCHÉ »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 21 octobre 2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :  
 Forme : Société par Actions Simiplite.

Dénomination : « VOTRE PETIT MARCHÉ ».

Capital : 1.000 €.

Siège : 22 bis, rue Foch - 51600 Sommepey-Tahure.

Objet : • Vente de produits alimentaires • Vente de produits locaux • Vente d'articles de mercerie • Vente d'alcool à emporter • Vente d'articles de décoration • Vente de timbres • Dépôt de gaz • Point-Relais • Tous autres services dits de proximité • Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : • la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance, de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus • la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités • la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe • toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet • Toutes opérations connexes ou complémentaires.

Durée : 99 années.  
 Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les actions sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des 2/3 des voix des associés disposant du droit de vote.  
 Président : M. Thierry FAREZ, demeurant 22, rue Foch - 51600 Sommepey-Tahure  
 Immatriculation au RCS de Châlons-en-Champagne.

Pour avis,  
Le Président

15211619000

### Modifications/Fusions/Absorptions

## LES CLOTURES DE LA MARNE

SARL au capital de 8.000 euros  
 Siège social : 12, rue de l'Industrie 51350 Commoreuil

491.240.735 RCS Reims

Le 1/04/21, l'associée unique a normé en qualité de gérant Christophe WILLOUDAUX, demeurant à Chérog (59152), 62, Route Nationale, pour une durée illimitée, à compter du 1/04/21, en remplacement de Didier DERENNAUCOURT, démissionnaire à cette date.

15211630000

## Une annonce légale à PUBLIER ?

Une cellule experte et réactive À VOTRE SERVICE



Contactez-nous ou

03 26 50 50 66

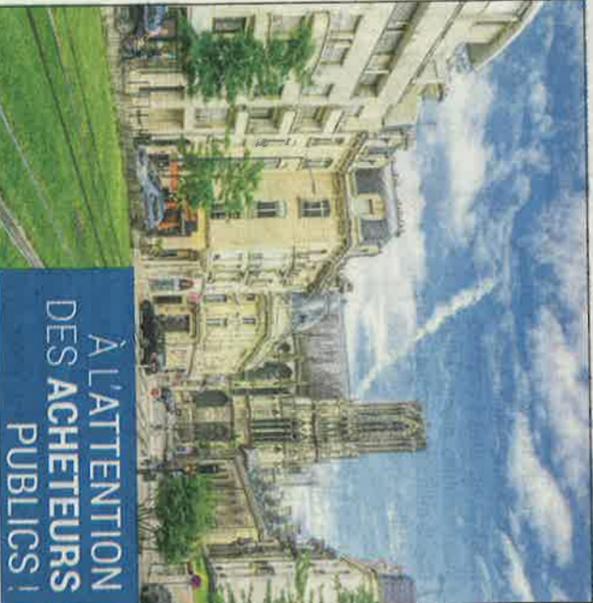
OU SUR

[legale@union.fr](http://legale@union.fr)

AVIS DE CONSTITUTION  
 AVIS ADMINISTRATIFS  
 ENQUÊTES PUBLIQUES  
 MARCHÉS PUBLICS

L'Union

LES ANNONCES



## À L'ATTENTION DES ACHETEURS PUBLICS

### LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS MARCHÉS PUBLICS EST DÉSORMAIS OBLIGATOIRE DES 40 000 €.

Les entreprises doivent impérativement y répondre par voie dématérialisée.



Global Est medias  
CONSEIL | COMMUNICATION | CONTENT

CONSULTEZ-NOUS !  
 Pour toutes vos questions concernant la publicité de vos marchés publics

Stéphanie SPINELLI, Expert Annonces légales  
 03 26 50 50 72 - 06 13 43 78 02  
[spinelli@globalestimedias.fr](mailto:spinelli@globalestimedias.fr)

03 26 50 50 72 - 06 13 43 78 02